

Eau.4 Optimiser l'utilisation de l'eau via la récupération d'eau pluviale au Centre Horticole Municipal

Présentation générale de l'action

dernière modification au 2025-03-31

Secteurs concernés Forêt et espaces verts

Descriptif de l'action 

Cholet Agglomération s'est saisie depuis de nombreuses années des enjeux autour de l'eau : gérer la qualité mais aussi la quantité d'eau disponible. Les effets du changement climatique vont affecter de plus en plus cette ressource essentielle et le partage des usages va devenir un enjeu important dans les années à venir autour de l'accélération des périodes de sécheresses et de l'adaptation au changement climatique. Cholet Agglomération utilise notamment l'eau pour l'arrosage de ses espaces verts publics et de ses productions horticoles. La Ville de Cholet est labellisée 4 fleurs au Concours National des Villes et Villages fleuris. Elle a également reçu deux prix spéciaux : prix de la diversité végétale en 2016 et Fleur d'or en 2019. Une partie de cette réussite repose dans les productions du Centre Horticole Municipal qui a pris depuis plusieurs années le tournant de la transition écologique. Dès lors, il s'agit d'utiliser le bassin de récupération d'eau de pluie ainsi que le puits afin d'éviter autant que possible l'utilisation de l'eau du réseau (potable) pour l'horticulture.

Cible(s)

Centre Horticole Municipal

Axe(s) stratégique(s) du PCAET

- Reconquérir et gérer la qualité de la ressource en eau
- Créer une culture climat locale afin de viser une sensibilisation et une meilleure information des habitants, usagers et élus.
- Promouvoir les bonnes pratiques en lien avec la transition énergétique et écologique

Articulation avec les démarches de planification locales

Cette action s'inscrit dans le cadre du SRADDET, du SCoT et du PLUiH de Cholet Agglomération

Cadre réglementaire de référence / Objectifs nationaux

Directive cadre sur l'eau

SAGE

Loi Climat et Résilience

Evaluation initiale

Année de début	2024	Année d'échéance	2050	État	En cours
Thématique(s) concernée(s)					
Adaptation -					
Degré de complexité : Technique	Faible	Organisationnelle	Faible	Financière	Faible

Acteurs

Porteur de l'action	Ville de Cholet, Cholet Agglomération
Typologie de porteur	Commune
Personne référente	Directrice Parcs Jardins et Paysage

Rôle de l'EPCI **Porteur**

Service concerné **Direction Parcs Jardins Paysage**

Élu référent **Adjointe au maire en charge des Espaces Verts**

Partenaire(s) et leurs typologie(s)

Moyens nécessaires

Investissements	0 €	Frais d'exploitation	0 €/an	Moyens humains	0 etp
Subventions					

Moyens matériels

Calendriers et commentaires

Calendrier

déjà en cours

Commentaire

Indicateur(s) de suivi *(10 maximum)*

Intitulé de l'indicateur

Economies d'eau générées par les actions mises en œuvre (hl)